

PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES (TMS) DANS L'AGROALIMENTAIRE

>> SE FORMER pour *agir*

Professionnels de l'agroalimentaire,
les TMS représentent **98** % des maladies professionnelles de votre secteur.

Ne restez pas seuls face aux TMS !



SECURITE SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS
Nord-Est



Qu'est-ce qu'un TMS ?

Les Troubles Musculosquelettiques (TMS) sont des maladies qui touchent les articulations, les muscles, les tendons et les nerfs. Ils peuvent survenir au niveau des membres supérieurs (épaule, coude, poignet), des membres inférieurs (genoux, cheville) et du dos.

Ils se traduisent par des douleurs qui peuvent devenir de plus en plus invalidantes avec le temps.

Les TMS sont le premier facteur d'inaptitude au travail.

Reconnus ou non en maladies professionnelles (MP), les TMS peuvent mettre en péril la performance d'une entreprise.

Aux coûts directs de la cotisation AT / MP, s'ajoutent les coûts indirects (absentéisme, formation, perte de productivité...)

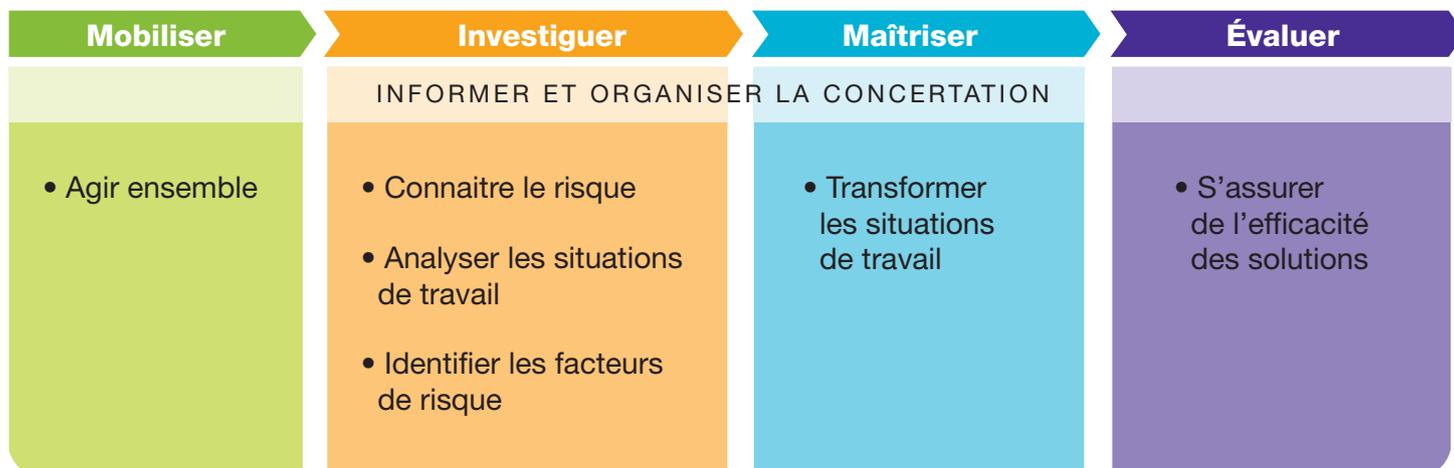
Pourquoi des TMS dans l'agroalimentaire ?

Les TMS résultent d'une hyper sollicitation des articulations. Les facteurs de risque sont multiples. Dans les entreprises de l'agroalimentaire, le port de charge, les mouvements répétitifs, les postures contraignantes, le stress, le froid,... sont des facteurs de risque particulièrement présents.

Les causes sont à rechercher dans l'organisation du travail, l'aménagement des postes, la conception des machines et des outils,...

Comment peut-on agir ?

Chaque entreprise peut agir en menant un projet de prévention des TMS en 4 étapes :



Cette démarche nécessite une collaboration entre les différents acteurs de la prévention (direction, instances représentatives du personnel, intervenants extérieurs...).

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ AUX ENTREPRISES

Les entreprises désireuses de s'engager dans un projet de prévention des TMS désignent un **chef de projet** pour participer à une formation-action en 7 étapes.

Cette formation-action est animée par la Carsat Nord-Est, en collaboration avec Agridia Lorraine.

PHASES DE FORMATION

Mobiliser

Étape 1 (2 jours)

Apport de connaissances sur les TMS et la démarche de prévention

Investiguer

Étape 3 (2 jours)

- Partage des actions réalisées par chaque chef de projet
- Exploitation des états des lieux pour poursuivre la démarche
- Apport de connaissances sur l'analyse des situations à risque

Maîtriser

Étape 5 (1 jour)

- Partage des analyses réalisées par chaque chef de projet
- Exploitation des résultats pour poursuivre la démarche

Évaluer

Étape 7 (1 jour)

Journée de retour d'expérience : échange de pratiques, partage des difficultés et des leviers utilisés, perspectives...

PHASES D'ACTION INDIVIDUELLE EN ENTREPRISE

Mobiliser

Étape 2 (2 mois)

Chaque chef de projet construit une démarche de prévention adaptée à son entreprise et mobilise les acteurs clés autour du projet.

Un état des lieux de la problématique des TMS dans l'entreprise est réalisé, à partir d'indicateurs, d'outil de cotation,...

Investiguer

Étape 4 (2 mois)

Chaque chef de projet analyse une situation à risque prioritaire, identifiée à partir de l'état des lieux, en impliquant les acteurs de son entreprise.

Maîtriser

Étape 6 (1 jour)

Journée d'accompagnement individuel :
- bilan du projet en entreprise
- conseils personnalisés pour poursuivre l'action.

Témoignages des entreprises lorraines

CHARCUTERIE ARTISANALE 40 SALARIÉS

- **Contexte :**
Entreprise florissante venant de déménager dans de nouveaux locaux plus spacieux
- **Chef de projet TMS :**
Responsable qualité
- **Travail d'analyse :**
 - Analyse des indicateurs AT et restriction médicales
 - Mise en évidence de difficultés au poste de conditionnement liées au matériel utilisé, à l'organisation des commandes et du stockage et à la circulation au sein des espaces de stockage.
- **Actions d'amélioration :**
 - Suppression d'une étape de stockage intermédiaire en rapprochant emballage et conditionnement
 - Changement du matériel de stockage
 - Réorganisation des espaces de stockage et de circulation.

« Nous avons pris conscience que la prévention des TMS ne passe pas uniquement par des investissements financiers, matériels. Les TMS trouvent aussi leurs origines dans certaines de nos difficultés organisationnelles »



Sensibilisation sur la problématique des TMS, sujet qui n'était pas forcément la priorité de cette entreprise

FABRICATION DE PÂTES À TARTE, PÂTES À PIZZA

65 SALARIÉS

- **Contexte :**

Entreprise engagée dans une démarche d'amélioration continue

- **Chef de projet TMS :**

Responsable d'amélioration continue

- **Travail d'analyse :**

- Analyse des indicateurs AT et MP
- Dépistage des postes à risque de TMS à l'aide d'un outil de cotation
- Mise en évidence de difficultés au poste d'emballage liées à la conception de la machine, au sens de remplissage des cartons, aux espaces de travail et de circulation, à l'organisation de la polyvalence et aux liens entre la production et la maintenance.

- **Actions d'amélioration :**

- Remplissage automatique des cartons
- Optimisation de la palettisation
- Révision des délais d'intervention de la maintenance.

« Les objectifs de performance et d'amélioration des conditions de travail ne sont plus cloisonnés »»

Le +

Intégration de la démarche de prévention des TMS à la démarche d'amélioration continue par la mobilisation de tous les acteurs de l'entreprise (direction, production, encadrement, salariés...)

Témoignages des entreprises lorraines

FABRICATION DE FROMAGES * 235 SALARIÉS

- **Contexte :**
Entreprise accompagnée par le médecin du travail, en recherche de relais en interne
- **Chef de projet TMS :**
Coordinateur sécurité
- **Travail d'analyse :**
 - Analyse des indicateurs AT, MP et restrictions médicales
 - Mise en évidence de difficultés au poste de palettisation liées à l'aménagement et au dimensionnement de l'espace de travail ainsi que la maintenance du matériel.
- **Actions d'amélioration :**
 - Organisation d'une maintenance préventive
 - Aide mécanisée pour la palettisation
 - Matériel de mise à niveau.

« Les compétences acquises ont permis d'apporter un regard TMS lors des visites sécurité »

Le +
Mise en place d'indicateurs plus pertinents qui ont permis d'identifier des situations à risque non connues

ABATTAGE, DÉCOUPE, TRANSFORMATION ET CONDITIONNEMENT DE LA VIANDE * 260 SALARIÉS

- **Contexte :**

Entreprise engagée dans une démarche de prévention des AT, en recherche de méthodologie pour lutter contre les TMS.

- **Chef de projet TMS :**

Chargé de sécurité.

- **Travail d'analyse :**

- Analyse des indicateurs MP
- Dépistage des postes à risque de TMS à l'aide d'un outil de cotation
- Mise en évidence de difficultés au poste de conditionnement liées à l'aménagement et au dimensionnement de l'espace de travail, aux flux de produits et à l'organisation de la polyvalence.

- **Actions d'amélioration :**

- Réimplantation des espaces de travail
- Redéfinition de la répartition des tâches
- Automatisation de l'évacuation des bacs.

« Nous avons désormais des compétences pour réaménager les postes en diminuant les facteurs de risque de TMS »»

Le +

La mobilisation de l'encadrement de proximité par une formation à l'outil de cotation des postes

Pourquoi pas vous ?

Si vous aussi, vous voulez participer à un projet de prévention des TMS et bénéficier d'échanges et de partages de savoir faire avec d'autres entreprises, contactez :

Agria-Lorraine 03 83 44 08 79 iaa@iaa-lorraine.fr

www.iaa-lorraine.fr

Grâce à son expérience et à son expertise en agroalimentaire, AGRIA-LORRAINE accompagne les entreprises du secteur pour résoudre leurs problématiques et les soutient dans leurs démarches d'innovation et d'amélioration (veille, conseil, formation, gestion de projet, animation de la filière, montage de projets...)

Pour en savoir plus sur :

L'accompagnement de la Carsat Nord-Est

www.carsat-nordest.fr

Le Département des Risques Professionnels vous accompagne dans vos projets de prévention grâce à ses actions de conseil, information/documentation, formation, et aides financières.

L'accompagnement d'Agria Lorraine

www.iaa-lorraine.fr

Les partenaires de l'action

- **Carsat Alsace - Moselle** www.carsat-alsacemoselle.fr
- **MSA Marne Ardennes Meuse** www.msa085155.fr

Carsat Nord-Est
Département des Risques Professionnels
81-83-85 rue de Metz - 54073 Nancy Cedex
Téléphone : 03 83 34 13 30 (pôle documentation)
Fax 03 83 34 48 70
documentation.prevention@carsat-nordest.fr